



Labouheyre a-t-elle été un refuge pour des enfants juifs sous l'Occupation ?

Au cœur de la forêt des Landes, sur la voie ferrée Bordeaux–Bayonne, le bourg de Labouheyre passe l'Occupation en zone occupée. Un récit qui circule aujourd'hui en fait le refuge discret d'enfants juifs cachés par des familles du village et l'Œuvre de secours aux enfants (OSE). Ce récit n'est pas encore confirmé par les archives, et aucun Juste parmi les Nations n'est recensé à ce jour dans la commune. Le contexte, lui, est bien documenté : persécution des juifs dans les Landes, réseaux de sauvetage d'enfants animés en grande partie par des femmes, Justes landais reconnus. Cette fiche fait le point sur ce que l'on sait, et sur ce qui reste à chercher.

1. Un bourg landais en zone occupée

Après l'armistice, la ligne de démarcation coupe les Landes en deux. Dès le 27 juin 1940, la moitié ouest du département, dont Labouheyre et tout le littoral, passe en zone occupée ; seuls quelques cantons de l'est restent en zone libre. L'administration militaire allemande s'installe à Mont-de-Marsan, et la gare de Labouheyre se trouve sur un axe ferroviaire surveillé.

Contrairement à une idée reçue, la Haute-Lande n'était pas en zone libre : on y cachait sous le regard direct de l'occupant.

2. La persécution des juifs dans les Landes

Comme partout en zone occupée, les juifs sont recensés à l'automne 1940, exclus par le statut des juifs de Vichy, puis contraints de porter l'étoile jaune à partir de juin 1942. En avril 1944, lors de la rafle de Roquefort et Gabarret, Pierre et Maurice Chimène et Joseph Heymann, réfugiés juifs, sont torturés puis abattus.

3. Sauver les enfants : l'OSE

- Fondée en 1912 à Saint-Petersbourg, l'OSE s'installe en France en 1933
- Elle ouvre des maisons d'enfants, puis les disperse dans la clandestinité (réseau Garel, 1943)
- Des femmes, comme Andrée Salomon, sortent des enfants des camps et les placent sous de fausses identités

Placer un enfant, c'était changer son nom, son histoire et parfois sa religion, le temps de le sauver.

4. Les Justes des Landes

Dans les Landes, une vingtaine de personnes ont été reconnues Justes parmi les Nations par Yad Vashem pour avoir sauvé des juifs au péril de leur vie. L'orphelinat des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, à Mont-de-Marsan, est recensé comme lieu de sauvetage. Pour Labouheyre, en revanche, aucun Juste ni aucune famille cachée n'est documenté à ce jour.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour être reconnu Juste parmi les Nations, il faut qu'un sauvetage soit attesté par des témoignages ou des documents, le plus souvent ceux des personnes sauvées elles-mêmes. C'est pourquoi tant de sauveteurs restent encore anonymes.

5. Chronologie

27 juin 1940 — L'ouest des Landes passe en zone occupée.

3 octobre 1940 — Premier statut des juifs de Vichy.

Juin 1942 — Port de l'étoile jaune obligatoire en zone occupée.

1943 — L'OSE disperse les enfants avec le réseau Garel.

22 avril 1944 — Trois réfugiés juifs abattus lors de la rafle de Roquefort.

28 août 1944 — Les Landes sont entièrement libérées.

6. Une mémoire à documenter

Dans la base de l'association AJPN, les rubriques « familles réfugiées » et « familles arrêtées » de Labouheyre restent vides. Pour confirmer ou non le récit d'un refuge, il faut des témoignages, des lettres, des papiers de famille : chaque document retrouvé peut rendre un nom à un sauveteur oublié.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Labouheyre était-elle en zone libre ?

Non : dès juin 1940, l'ouest des Landes, dont Labouheyre, est en zone occupée.

Des enfants juifs y ont-ils été cachés ?

C'est possible, mais aucune archive ni aucun témoignage vérifié ne le confirme à ce jour.

Qu'est-ce que l'OSE ?

L'Œuvre de secours aux enfants, qui a caché et sauvé des milliers d'enfants juifs en France.

Y a-t-il des Justes dans les Landes ?

Oui, une vingtaine, reconnus par Yad Vashem ; aucun n'est recensé à Labouheyre.

Quand les Landes ont-elles été libérées ?

Mont-de-Marsan le 21 août 1944, tout le département le 28 août.

Comment transmettre un témoignage ?

Aux Archives départementales des Landes, à l'AJPN ou au Comité français pour Yad Vashem.